

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6424>



MUTATIONS INTER 2023 : le SNES-FSU à vos côtés

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2023 -



Publication date: lundi 7 novembre 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les demandes de mutations inter-académiques seront à saisir du mercredi 16 novembre 2022 à midi au mercredi 7 décembre 2022 à midi.

Malgré la loi de transformation de la Fonction publique, le SNES-FSU garde l'expertise de vérification de votre projet de mutation pour les collègues qui le sollicitent.

En effet, une demande de mutation est parfois complexe : le calcul du barème, la stratégie à adopter, les postes spécifiques nationaux... Des vœux mal formulés peuvent avoir des conséquences non négligeables sur la vie personnelle, d'autant plus que la suppression des postes rend les mutations plus compliquées.

Pour ne pas rester seul.e, le SNES-FSU est à vos côtés pour vous informer des règles édictées par le Ministère. Des rendez-vous personnalisés seront possibles dès le 9 novembre.

Contactez la section académique du SNES-FSU Dijon [par mail](#) de préférence en précisant vos disponibilités. Un commissaire paritaire en charge des mutations vous proposera un rendez-vous personnalisé.

A l'INSPE, le SNES-FSU sera présent le 24 novembre à 16h30 pour renseigner les stagiaires sur les mutations inter.

Vous souhaitez bénéficier d'une information générale sur les mutations inter, le SNES-FSU organise une réunion en visio le 16 novembre à 15h00 (inscription impérative [par mail](#) pour recevoir le lien visio).